



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

## Bougeons mieux en Haute Mayenne

### Bilan final

#### Contexte du projet

Le GAL Haute Mayenne pilote le programme européen LEADER pour mettre en œuvre la stratégie de développement local « Haute Mayenne, un territoire en mouvement, des innovations à engager ». Ce programme, opérationnel sur le territoire depuis 2015, se prolonge jusque fin 2022.

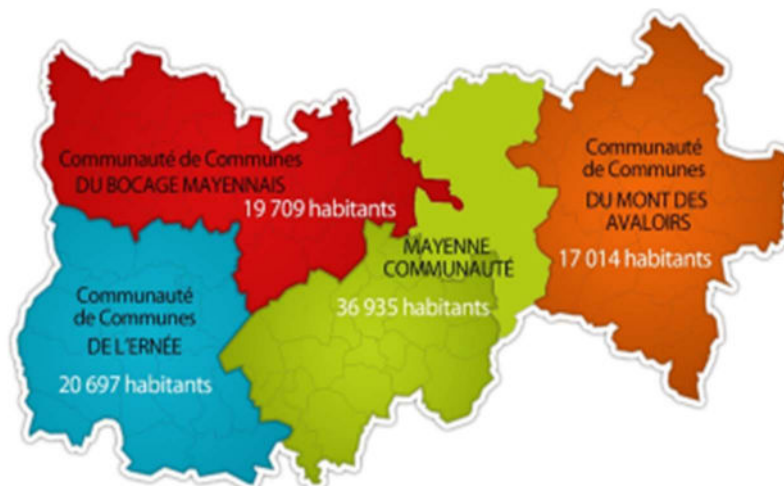
Entre 2012 et 2015 une réflexion a été animée pour l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial à l'échelle Haute Mayenne à partir duquel le GAL s'est donc engagé à développer des actions en faveur d'une mobilité durable en lien avec les spécificités du territoire rural.

Depuis 2016, le GAL Haute Mayenne s'est donc engagé sur le sujet. Après un travail de prospection sur le sujet et de mise en réseau des acteurs sur le territoire (collectivités, associations, entreprises, citoyens, partenaires institutionnels...), le GAL Haute Mayenne s'est engagé dans le projet « Bougeons mieux en Haute Mayenne », labellisé France Mobilités en 2018 par le Ministère de la transition écologique.

#### Gouvernance et modalités de mise en œuvre

Le GAL Haute Mayenne est composé des 4 EPCI du Nord Mayenne à savoir :

- Mayenne Communauté
- La Communauté de communes du Bocage Mayennais
- La Communauté de communes de l'Ernée
- La Communauté de communes du Bocage Mayennais





CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Les projets de développement qu'il porte à son échelle (Bougeons mieux en Haute Mayenne, Projet Alimentaire Territorial, Programme d'accompagnement sur la revitalisation de centre bourg, sur la rénovation énergétique de bâtiments publics, projet de réseau/tiers lieu autour du réemploi...) se rejoignent tous dans une stratégie locale de développement animée dans le cadre du programme européen Leader.

Ainsi, le projet Bougeons mieux en Haute Mayenne est piloté dans le cadre de la gouvernance installée pour le programme Leader, à savoir :

- **Un comité de pilotage** composé d'élus représentant les 4 EPCI qui le composent et d'un représentant du Conseil de développement de Haute Mayenne ; ce comité se réunit a minima une fois par an pour la validation du rapport d'activités et le vote du budget prévisionnel de l'année à suivre ;
- **Un comité de programmation LEADER**, composé pour un tiers d'élus des 4 EPCI et pour les deux autres tiers de représentants du tissu associatif, des entreprises, des citoyens du territoire. Il se réunit une fois par trimestre. Il assure d'une part le suivi régulier des différents projets portés par le GAL et d'autre part la sélection des projets répondant à sa stratégie de développement et pouvant bénéficier d'une aide européenne ;
- **Des groupes projets thématiques** pour le suivi plus spécifique de certains projets ;
- **Un comité technique** associant des agents des 4 EPCI ; les agents associés peuvent varier en fonction de la thématique abordée lors de chaque séance : DGS pour un suivi global, agents plus « thématiques » dès lors qu'on aborde un projet plus spécifique

Concernant le projet « Bougeons mieux en Haute Mayenne », un groupe thématique mobilité durable a été initié en 2016 et s'est beaucoup réuni jusqu'en 2019 pour bâtir le projet, jusqu'à son lancement ; depuis 2020, le suivi du projet se fait plutôt via le comité de programmation Leader. De plus, le comité technique se réunit lui aussi régulièrement sur le sujet mobilité, associant donc les agents missionnés sur chaque EPCI sur la thématique mobilité, de manière à articuler au mieux les actions conduites aux différentes échelles.

Enfin, il est à préciser que le GAL est doté d'une équipe composée de :

- une chargée de développement territorial, avec des missions transversales de coordination et d'animation des différents projets portés par le GAL
- une chargée de mission pour le Projet Alimentaire Territorial
- une gestionnaire Leader

L'ingénierie dédiée au sujet mobilité étant insuffisante pour développer les différentes actions du projet « Bougeons mieux en Haute Mayenne », le GAL fonctionne donc avec des prestations de services, et en particulier avec l'association Synergies, principal acteur et pro active sur le champ de la mobilité en Mayenne.



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

## Les actions réalisées

### ▪ Animations mobilité durable sur évènementiels

En 2019, le GAL a mis en œuvres diverses animations autour de la thématique mobilité durable sur des évènementiels du territoire, en s'attachant à varier le type d'évènements sur lesquels il venait se greffer de manière à toucher différents publics : évènement culturel, marché, rencontre de l'emploi... Ces animations ont sillonné le territoire de Haute Mayenne en agitant le sujet mobilité durable avec un double objectif :

- Commencer à questionner les habitants du territoire sur la question de leurs déplacements : quels modes de déplacement employés au quotidien ?, quels souhaits de les faire évoluer ?, quels freins rencontrés ? etc.
- Identifier des personnes intéressées pour expérimenter de nouveaux modes de déplacement et leur montrer le panel des possibles

Cette première série d'animations a pleinement rempli ses objectifs et nous a permis de lancer la dynamique sur le territoire :

- Notre présence en particulier sur l'évènement culturel « Croq les mots, Marmot », salon du livre dédié aux tout petits, nous a permis de rencontrer de nombreuses familles et d'échanger avec elles sur les différentes manières de se déplacer en milieu rural avec de jeunes enfants ; nous leur avons notamment permis d'expérimenter sur place différentes solutions cyclables : vélo cargo, remorque weehoo...

- les animations sur les marchés nous ont permis de toucher un autre public, des personnes âgées notamment ; les échanges nous ont permis d'identifier différentes thématiques à travailler : la nécessité de développer le covoiturage, d'accompagner la remise en selle de personnes qui appréhendent de se déplacer en vélo...

- enfin notre présence sur un évènement dédié à l'emploi nous a permis d'identifier quelques entreprises intéressées par la question de la mobilité de leurs salariés ; la problématique du recrutement étant très présente en Haute Mayenne, les entreprises cherchent des solutions pour faciliter les déplacements de leurs salariés vers l'entreprise et à en faire un atout pour attirer la main d'œuvre.

Forts de ces premiers contacts et échanges, nous avons pu bâtir la suite de notre projet.



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

## ▪ Défi mobilité positive

Nous avons animé une 1<sup>ère</sup> édition du Défi mobilité positive au printemps 2019 et une deuxième édition a été animée de mai à septembre 2021.

Le projet consiste à mobiliser des familles sur l'ensemble du territoire Haute Mayenne et à constituer des équipes qui vont se challenger pendant 2 mois pour réduire au maximum leur part d'autosolisme.

Pendant les deux premières semaines de défi, les participants sont invités, avec un outil de suivi fourni pour cela, à poser l'état des lieux de leurs déplacements quotidiens : quel mode de déplacement utilisé, le nombre de km parcourus. Cela permet une prise de conscience par soi-même des déplacements effectués et enclenche la réflexion sur la possibilité de faire autrement.

Le mois et demi suivant est pour sa part dédié à l'expérimentation de nouveaux modes de déplacement et à la recherche du plus pertinent pour chaque participant en fonction du type de déplacements qu'il a à effectuer, du nombre de personnes à transporter, des services existants sur ses trajets etc.

Des temps de partage et de réflexion commune sont animés dans chaque équipe par le « capitaine » d'équipe qui a pour mission de stimuler son équipe. Des temps d'animation inter équipes sont co animés par le GAL et Synergies pour outiller les participants, pour les accompagner dans la recherche de nouvelles solutions, pour les informer de services de mobilité existants...

La première édition du défi a mobilisé une part importante de personnes très motivées pour faire évoluer leurs pratiques.

Une équipe plus « urbaine » à l'échelle de la ville de Mayenne a en particulier exploré de manière assez volontariste la question du déplacement à vélo sur la ville. Le constat est clair : les aménagements cyclables manquent cruellement et de nombreuses personnes ne se sentent pas en sécurité lorsqu'elles circulent à vélo dans la ville, en particulier avec de jeunes enfants. Certains membres de cette équipe étant très intéressés pour poursuivre la réflexion sur la pratique cyclable à Mayenne à l'issue du défi ont lancé l'idée de créer une association d'usagers du vélo. C'est ainsi qu'est née l'association « La Roue libre », qui s'est depuis bien étoffée puisqu'elle réunit plus de 70 personnes. Elle est devenue un véritable interlocuteur sur la question cyclable pour les collectivités (ville et communauté de communes) et propose de nombreuses actions : ateliers de réparation, ateliers de couture d'accessoires vélos, bibliothèque ressource sur le voyage à vélo, concertation des usagers sur les aménagements cyclables souhaités dans la ville, organisation de vélorutions évenementielles...





CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Pour les équipes plus « rurales », ce sont d'autres questions qui ont prédominé et d'autres pratiques qui ont été expérimentées : le covoiturage à l'échelle d'une commune, l'autopartage entre plusieurs familles, l'utilisation de transports scolaires pour aller au travail...

Pour la 2<sup>ème</sup> édition du défi mobilité, nous avons constitué 4 équipes à partir de groupes déjà constitués : un groupe d'habitants sur une même commune (la Chapelle au Riboul et Mayenne, toujours dans l'optique d'une vision rurale et une autre plus urbaine) une association culturelle (Au Foin de la rue) et un tiers lieu (le 2-4). Les liens préexistants entre les membres des équipes ont favorisé une implication plus dynamique dans le défi et ont notamment facilité la mise en place de différentes animations venant ponctuer ce défi :

- Animation réparation vélo : à Mayenne, en partenariat avec l'association la Roue Libre
- Animation autour de l'éco-conduite à St Denis de Gastines
- Animations autour du covoiturage dans les locaux du 2-4 à Pré en Pail

Le 2<sup>ème</sup> défi s'est clos par la projection du film « Why we cycle » au cinéma le Vox à Mayenne. Cette projection, organisée en partenariat avec le cinéma était ouverte au grand public afin que le sujet de la mobilité et plus spécifiquement de la pratique cyclable puisse être mis en débat avec toutes les personnes intéressées. Ce documentaire a permis d'entendre des hollandais s'exprimer sur leur pratique cyclable et de mieux comprendre pourquoi cette pratique est tellement ancrée chez eux.



Cette deuxième édition du défi a de nouveau permis aux participants de tester de nouvelles pratiques. Les différentes animations proposées leur ont permis de prendre connaissance de l'ensemble des propositions alternatives qui s'offrent à eux et de se questionner sur leurs pratiques de déplacement.

Ce sont donc désormais des personnes sensibilisées, qui on l'espère pourront emmener d'autres personnes dans leur entourage à se questionner de la même manière. Petit à petit un réseau d' « ambassadeurs » de la mobilité durable en Haute Mayenne se tisse.

Toutes les pratiques expérimentées et tous les freins et leviers identifiés et partagés durant ces défis permettent de faire évoluer les mentalités. Lorsqu'on a réussi à enclencher le changement et qu'on en est satisfait, on en parle autour de soi et on essaime le changement.

Malgré les difficultés rencontrées pour mobiliser des participants en cette période très particulière de crise sanitaire (l'édition 2021 a été particulièrement compliquée de ce point de vue), nous restons persuadés que l'outil d'animation que nous avons proposé est pertinent



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

dans le sens où il amène des personnes (certes un minimum volontaires) à s'interroger de manière ludique et non culpabilisante sur les alternatives à l'autosolisme.

La plupart enclenchent le changement avec envie, et nous insistons sur le fait que le changement de pratiques doit s'engager pas à pas pour s'inscrire dans la durée : mieux vaut covoiturner une fois par semaine de manière durable que s'épuiser à vouloir trop bien faire pendant deux mois puis tout abandonner...

## ▪ Animations en entreprises

En 2019, nous nous sommes saisis de la proposition faite par l'ADEME pour travailler le sujet mobilité en entreprises.

Ainsi, nous avons mobilisé des entreprises et des collectivités pour qu'elles participent au challenge « Au travail, j'y vais autrement ». Nous avons associé les services de développement économique des EPCI pour la mobilisation des entreprises et avons ainsi pu travailler avec des entreprises de Mayenne Communauté et de la CC du Mont des Avaloirs.

Dès cette 1<sup>ère</sup> édition, nous avons pu constater l'importance que le projet soit fortement porté en interne dans l'entreprise : soit par un DRH, soit par un responsable RSE, soit par un salarié fortement mobilisé sur le sujet qui va ensuite solliciter sa hiérarchie... Cette 1<sup>ère</sup> édition nous a donc permis de poser des jalons pour enclencher un travail plus large avec les entreprises du territoire. Concernant les collectivités, là encore, le constat est clair : si un agent ne se saisit pas de l'animation du défi dans sa collectivité, la participation est faible.

La 1<sup>ère</sup> édition du challenge a été l'occasion de tester différentes animations tant en entreprises qu'en collectivités : test de vélos électriques, cartes participatives pour échanger sur les possibilités de covoiturage, ...



*Entreprise Jouve, Mayenne*



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Nous avons réitéré notre participation au défi écomobilité en 2020. Les entreprises ayant participé la première année se sont réinscrites et nous avons pu en mobiliser de nouvelles. Du côté des collectivités, Mayenne Communauté s'est fortement investi, en mettant en place différentes animations assez mobilisatrices et en conduisant une enquête qui a permis d'identifier des leviers d'actions.

En 2021, nous avons mis moins d'énergie sur la mobilisation des entreprises et collectivités dans ce défi, étant fortement mobilisés sur d'autres projets.

Ce qui se dégage à l'issue de ces participations successives au défi, c'est qu'il constitue une première marche intéressante pour enclencher une dynamique sur la mobilité dans l'entreprise. Nous avons donc souhaité aller plus loin avec certaines entreprises volontaires en les accompagnant dans l'élaboration d'un projet mobilité dans l'entreprise.



Fin 2021, ce sont 4 entreprises qui se sont portées volontaires pour travailler dans ce sens avec nous :

- Moulins Rioux, entreprise produisant de la farine, implantée sur la commune de Neuilly le Vendin, comptant environ 50 salariés
- ERMO, entreprise fabricant des moules pour l'industrie plastique, implantée sur la commune de Marcillé, comptant une centaine de salariés
- SNV GALEO, entreprise qui travaille à la transformation et conservation de volailles, implantée à Chailland et comptent environ 300 salariés.
- GSK, laboratoire pharmaceutique, entreprise implantée sur la ville de Mayenne et comptant près de 400 salariés



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Ce panel d'entreprises est intéressant à plusieurs titres dans le travail que nous avons engagé sur la mobilité :

- Elles sont relativement bien réparties sur le territoire de Haute Mayenne et il est donc envisageable que chacune d'entre elle devienne un « moteur » sur son secteur ; l'expérimentation conduite avec ces 4 entreprises pourra se diffuser sur l'ensemble du territoire
- Elles représentent des entreprises de tailles variées, en nombre de salariés, ce qui là encore constituera un bon levier pour essayer la démarche : on pourra s'adresser tout autant à une petite entreprise familiale de 50 salariés qu'à une grosse entreprise industrielle de 400 salariés
- Enfin, malgré le fait qu'elles agissent dans des champs très différents, leurs problématiques quant à la mobilité des salariés sont similaires et on a pu constater qu'elles ont un véritable intérêt à échanger pour s'inspirer des solutions proposées chez l'une ou l'autre, ou pour trouver des solutions mutualisées

Dans chacune de ces entreprises, la même méthodologie d'accompagnement a été proposée, en s'adaptant néanmoins le plus possible à la réalité de chaque entreprise (notamment vis-à-vis de la gouvernance, des modalités de communication vers les salariés etc) :

1. mise en place d'un groupe projet dans l'entreprise et appropriation du sujet et des problématiques
2. diagnostic : état des lieux des déplacements réalisés soit dans le cadre de l'activité de l'entreprise, soit pour les trajets domicile/travail des salariés ; analyse de l'environnement de l'entreprise, des offres de services mobilité à proximité etc.
3. restitution du diagnostic et proposition d'un plan d'actions
4. accompagnement pour la mise en œuvre d'une première action jugée prioritaire par l'entreprise

Le bilan de l'expérience conduite dans chaque entreprise est annexé à ce document mais de manière globale, on peut noter que la démarche proposée a véritablement impulsé une dynamique dans chaque entreprise sur la mobilité et que le fait d'aller jusqu'à l'opérationnel avec la mise en œuvre d'une première action est tout à fait positive.

Ce qui est très positif également, c'est que plusieurs entreprises accompagnées ont jugé pertinent de se rencontrer pour échanger sur les problématiques et actions en faveur de l'éco mobilité. Un groupe d'entreprises s'est donc créé sur impulsion de GSK et ERMO et a fédéré plus largement des entreprises voisines sur les zones d'activités concernées. Ainsi, aujourd'hui un groupe animé par les entreprises elles-mêmes, associant les communautés de communes dont elles relèvent se réunit mensuellement autour de différents sujets :





CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

- l'expérimentation d'une navette interentreprises sur les trajets pour lesquels le plus grand nombre de salariés se déplacent entre leur domicile et leur lieu de travail (Laval/Mayenne et Villaines/Mayenne)
- une sensibilisation des salariés sur l'utilisation du service de transport à la demande ALEOP pour les trajets domicile/travail
- une sensibilisation des salariés au covoiturage, et en particulier à l'utilisation de la plateforme Klaxit avec laquelle Mayenne Communauté a une convention
- l'expérimentation de prêts de vélos électriques pendant un mois aux salariés à travers le dispositif Goodwatt

Les entreprises se sont donc pleinement emparées du sujet mobilité et prennent désormais elles-mêmes les initiatives pour avancer. Elles ont de plus parfaitement compris l'intérêt de collaborer avec les communautés de communes pour coconstruire les solutions les plus adaptées pour répondre à leurs besoins.



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

## ▪ Évènementiels éco mobiles

Fin 2021, nous avons souhaité proposer un accompagnement (du même type que celui expérimenté auprès des entreprises) aux associations du territoire. Nous avons donc diffusé une communication en direction de tout type d'associations : sportives, culturelles, associations de parents d'élèves etc.

Ce sont uniquement des associations culturelles qui ont manifesté leur intérêt pour cette démarche, ce qui nous a donc conduit à recentrer notre réflexion sur l'organisation d'évènementiels « écomobiles ».

Nous avons donc accompagné deux associations :

- L'association « L'arbre bavard » qui organise un festival de théâtre du même nom
- L'association la NEF, tiers lieu en préfiguration, qui organise différents évènementiels pour lancer la dynamique



Un état des lieux sur la question mobilité a été réalisé pour chaque association : quel public accueilli, quels modes de déplacement utilisés, quelles actions déjà mises en œuvre pour orienter vers des pratiques plus durables de mobilité ?

A l'issue de cette phase d'état des lieux, un atelier collectif, réunissant des bénévoles des deux associations a été organisé pour leur restituer cet état des lieux, les amener à réfléchir conjointement aux actions possibles à mener sur leurs évènements, à déterminer une action prioritaire à mettre en œuvre.

Après la saison estivale, durant laquelle avait lieu les évènements de ces associations, un second atelier a été proposé, s'ouvrant cette fois plus largement à d'autres associations culturelles du territoire, identifiées comme elles aussi pro actives sur le sujet mobilité et donc en position de partager leur expérience. Ce second atelier a réuni 6 associations du territoire, qui ont pu mettre en commun leurs retours d'expérience et réfléchir ensemble à des leviers à mobiliser pour aller plus loin.

Ainsi, des pistes d'actions sont ressorties :

- La promotion du stop « organisé » : il s'agit d'encourager la pratique du stop pour se rendre sur un évènementiel mais en rassurant de part et d'autre le conducteur et le passager ; pour cela : cibler des points de stops et des heures de départ, récompenser la pratique du stop avec un avantage sur le festival, proposer une animation sur le point de stop, le décorer pour qu'il soit bien identifié comme lié au festival



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

- La promotion du covoiturage : en proposant un outil simple aux festivaliers et en utilisant tous le même outil de manière à ce qu'il soit bien identifié
- Développer la pratique du vélo en proposant des stationnements vélo sécurisés sur les évènements
- Prévoir d'évaluer les pratiques de déplacements du public pour identifier les leviers et freins sur lesquels travailler par la suite

Deux associations ressources étaient présentes lors de cet atelier :

- L'association la Roue Libre qui peut aider à développer la pratique cyclable sur les évènements : vélo cargo, atelier réparation...
- Le REEVE, Réseau Eco Evènement en Pays de la Loire, qui peut accompagner les associations mayennaises volontaires à travailler sur la mobilité et d'autres sujets pour cheminer vers la mise en œuvre d'un éco évènement

Ainsi, là encore, l'accompagnement proposé par le GAL a permis de lancer une dynamique inter associative sur la question de la mobilité dans les évènementiels culturels, et cette dynamique pourra se prolonger du fait que les associations sont demandeuses d'une suite et que les ressources pour les accompagner sont identifiées.

## Conclusion

L'ensemble de ces actions a permis aux collectivités et en particulier aux EPCI qui sont tous aujourd'hui dotés de la compétence mobilité de s'approprier ce sujet.

Toutes les actions conduites par le GAL sur l'ensemble du territoire ont été autant d'occasions pour les décideurs de rencontrer des habitants du territoire, des représentants du monde de l'entreprise, du monde associatif sur la question mobilité, puis de mieux identifier quel pouvait être le rôle de leur collectivité dans ce champ. On a notamment pu le constater au moment des campagnes pour les élections municipales au cours desquelles le sujet mobilité a été mis en avant par de nombreux candidats.

Avec le projet « Bougeons mieux en Haute Mayenne », le GAL a permis une montée en compétences des élus et techniciens des collectivités sur le sujet, il a permis également de constituer un réseau d'acteurs sur lequel ils peuvent désormais s'appuyer dans les plans de mobilité et schémas cyclables qu'ils engagent.

Nous avons veillé à bien articuler ces études et exercices de planification à l'œuvre dans les différents EPCI avec les actions de sensibilisation que nous avons menées : par des mises en lien, par l'organisation de rencontres où les échanges peuvent avoir lieu sur les besoins identifiés et les solutions à apporter. Nous avons le sentiment que nos actions ont été tout à fait complémentaires des plans de mobilité bâtis par les EPCI et qu'ils les ont nourris.

Enfin, nous sommes très attentifs aux groupes d'échanges inter-entreprises et inter associations qui se sont mis en place : selon nous ils constituent le terreau de nombreuses actions à venir pour enrichir le panel de solutions de mobilité nouvelles, mutualisées et venant répondre au plus près aux besoins des habitants du territoire pour aller vers la transition en matière de déplacement.